

Celle des Canadiens-français se fit dans les jardins du séminaire de la paroisse. Son Honneur le juge en chef de la cour d'appel, Sir Alexandre Lacoste, y porta la parole.

Celle des Irlandais eut lieu sur les pelouses ombragées qui se déroulent en avant de l'église Saint-Patrice, leur église paroissiale. L'honorable juge J.-J. Curran, de la cour supérieure, parla au nom de plusieurs milliers de ses compatriotes rassemblés sur la vaste place.

Imitant l'exemple de leurs parents, les enfants de nos écoles, filles et garçons, d'origine française et d'origine irlandaise, se sont fait une fête d'aller, tous ensemble, dans l'immense vaisseau de l'église Notre-Dame, présenter une adresse à l'éminent visiteur, l'assurer de leur reconnaissance pour les bienfaits de l'éducation chrétienne qu'ils reçoivent, un grand nombre d'entre eux, grâce à la générosité de Saint-Sulpice, et recueillir sur ses lèvres émues et sympathiques de bonnes et précieuses leçons.

Dans la plupart des communautés de femmes, notamment chez les Sœurs Grises, chez les Dames de la Congrégation et les Mères de l'Hotel-Dieu, institutions fondées sous l'inspiration de M. Olier ou soutenues et dirigées par ses enfants du Canada, M. Captier a été reçu comme un père et un bienfaiteur. On comprendra mieux la religieuse et filiale émotion de ces saintes filles, en apprenant que c'était la première fois qu'un supérieur général de Saint Sulpice franchissait le seuil de leurs maisons.

Les différentes communautés de Frères chargés de la direction des écoles de garçons, n'ont pas été moins heureux de recevoir et de fêter le supérieur de ceux qui se montrèrent toujours leur providence vivante dans l'œuvre si difficile et si coûteuse de l'instruction primaire au sein des grandes vi .

Enfin, se souvenant que ce fut par l'intermédiaire de l'hôte distingué de sa ville épiscopale que le pallium lui avait été remis, Mgr l'archevêque lui-même, après avoir obtenu l'assentiment de l'ordinaire de Paris et pris l'avis de son chapitre, a bien voulu élever M. Captier au rang de chanoine honoraire de l'église cathédrale de Montréal.

C'était comme l'approbation et la consécration officielles de tant de marques d'estime.

La cérémonie de la remise des parchemins a eu lieu, le 24 juin, dans le salon de l'archevêché, en présence du chapitre, des supé-